



## COMPTE-RENDU DU CSE ORDINAIRE

Du Vendredi 20 juillet 2018

- Marc Philippe LUCCHINI DRH, informe l'ensemble du CSE de son départ de l'Entreprise et nous présente son remplaçant présent Mr **JEROM-WOHN STALLE VON PEIN**, qui vient du réseau formation du Groupe CASINO CAMPUS.
- Marc Philippe LUCCHINI DRH, nous informe de sa 1<sup>ère</sup> et dernière présidence sur ce nouveau CSE.

### 1°) Présentation du Comité Social et Economique

- Par le Président du CSE (issu des Ordonnances MACRON et LOI adoptée).
- 2 RS au CSE / 1 CFDT + 1 FO / La CGC n'ayant pas encore désigné de Représentant.

### 2°) Constitution du Bureau du Comité Social et Economique :

- Désignation du Secrétaire
- Désignation du Trésorier
- FO demande à ce que nous désignons également un Secrétaire et Trésorier Adjoint.
- *La CFDT fait la même demande qui correspond qu'à du bon sens et qu'il est surprenant que ça n'ait pas été arrêté sur l'Ordre du Jour, sachant que sur R2C dans l'Accord il a été prévu une suppléance et pareil dans les autres entreprises. L'absence de titulaire est toujours compensée par des suppléants sinon on se retrouve forcément dans des difficultés de fonctionnement.*

#### VOTANTS : 14 :

CFDT : 4 VOIX

UNSA : 1 VOIX

CGC : 4 VOIX

FO : 5 VOIX

- Sachant que nous avons toujours la même alliance avec la bande des 3 même si UNSA ne pèse plus beaucoup.
- Candidat à la fonction de Secrétaire : Frédéric FAURE, FO

#### **POUR : 10 VOIX / CONTRE 0 / BLANCS 4 VOIX**

- Candidat à la fonction de Trésorier : Dominique DELAROTTA, CGC

#### **POUR : 10 VOIX / CONTRE 0 / BLANCS 4 VOIX**

- Candidat à la fonction de Secrétaire Adjoint: Aureda BACHAR, FO

**POUR : 10 VOIX / CONTRE 0 / BLANCS 4 VOIX**

- Candidat à la fonction de Trésorier Adjoint : Bruno DUFOSSE, CGC

**POUR : 10 VOIX / CONTRE 0 / BLANCS 4 VOIX**

### **3°) CONSTITUTION des COMMISSIONS du CSE :**

- **Désignation des Membres de la Commission Santé Sécurité Conditions de Travail (CSSCT)  
5 Membres**

#### **➤ Demande d'intervention de la CFDT Serge Nardelli**

*Nous formalisons que pour la CFDT, cette Commission, a une très haute et importante place en interne du CSE, car elle remplace, avec certaines prérogatives, l'ancien CHSCT et que pour la CFDT, elle doit être active avec les nouveaux membres qui la composeront.*

*Elle doit permettre d'anticiper les risques professionnels et faire de la prévention au plus près des salariés sur toute l'Entreprise, pour éviter, quand les risques sont identifiés, des accidents de travail ou tout autres risques professionnels. La CFDT doit avoir sa place dans cette Commission par l'expérience et la gestion de la prévention, elle présentera un Candidat.*

- Candidats présentés par FO : Michael FAURE / Asana MFOUT / Aureda BACHAR = 9 VOIX : ELUS
- Candidat présenté par la CGC : Stéphanie ITTHIRAD Cadre = 9 VOIX : ELUE
- Candidat présenté par UNSA : Jacques Teyssier UNSA = 8 VOIX : ELU
- Candidat présenté par CFDT : Serge Nardelli = 5 VOIX

#### **➤ La CFDT, acte le fait que son candidat n'a pas été retenu pour participer collégalement à cette Commission très importante, malgré 3 représentants de la même organisation syndicale.**

**Serge Nardelli, indique qu'il sera très attentif au fonctionnement de cette Commissions sur ses Missions et ses responsabilités, sur la prévention des risques professionnels ainsi que le Représentant de l'Employeur.**

**Nous rappelons, brièvement l'historique de l'entreprise sur les différentes péripéties d'accidentologie et autres, et que le Syndicat à toujours le pouvoir et le moyen sur l'intérêt à agir.**

- **Désignation des Membres de la Commission Economique / 3 Membres**

- Candidats : Bruno DUFOSSE CGC : Elu / Aureda BACHAR FO : Elue / Valérie MOINE FO : Elue = 10 VOIX
- BLANCS = 4 VOIX

- **Désignation des Membres de la Commission Formation Professionnelle et Emploi / 3 Membres**

- Candidats : Christophe ESNAULT CGC : Elu / Marine CHOLON FO : Elue / Jérôme LE MAY FO : Elue = 9 Voix
- BLANCS = 4 VOIX et NUL = 1 VOIX

- **Désignation des Membres de la Commission Egalité Professionnelle Hommes/Femmes/ 4 Membres**

- Candidats : Dominique DELAROTTA CGC : Elu / Marine CHOLON FO : Elue / André Luc FERNANDEZ FO : Elu / Valérie MOINE Elue = 10 VOIX
- BLANCS = 4 VOIX

#### **4°) DESIGNATION des REPRESENTANTS du CSE Aux ASSEMBLEES GENERALES des ACTIONNAIRES : 2 Membres**

- Candidats : Bruno DUFOSSE Cadre CGC ELU / Valérie MOINE Employée FO Elue = 10 VOIX
- BLANCS = 4 VOIX

#### **5 °) BUDGET FRAIS de FONCTIONNEMENT & ŒUVRES SOCIALES :**

- Un point a été présenté par l'équipe DRH, sur les dévolutions de patrimoine réalisées par les précédentes Instances de Représentants du Personnel Casino Restauration vers le CSE :
  - Présentation des sommes transférées au titre des FF et OS au CSE :
  - Il ressort un reliquat de Frais de Fonctionnement = 123 601,50 € et des Œuvres Sociales = 2708,87 €
  - Sachant qu'il reste les 50 % pour le 2<sup>ème</sup> semestre à venir conformément à l'Accord CSE.
  - Le Total de la dévolution des biens vers les nouveaux compte du CSE s'élève à 126 310 ,37 €.
- FO propose et demande de faire reverser le montant maximum de 10 % prévu par la LOI des Frais de Fonctionnement sur le Compte des Œuvres Sociales pour pouvoir faire encore bénéficier aux salariés des chèques cadeaux.
- **Bien évidemment en faisant l'impasse de leur propre Accord signé par FO, à savoir que les salariés ont bénéficié déjà de 50 % sur les OS et que nous sommes tenus par des normes URSSAF.**
- **La démagogie et la posture de FO dans son grand esprit débonnaire et pour se faire bien valoir auprès des salariés, ne tient même pas compte du plafond limite ACCOS et ses conséquences.**
- **La CFDT est intervenue en rappelant à FO que les Frais de Fonctionnement allaient servir aux Membres du CSE à se déplacer partout en France pour rentrer en contact avec les salariés et sur le Local (ST Etienne) dans le cadre de nos missions imparties, ainsi que les frais de Formation et de fonctionnement de chaque OS dans le CSE.**  
**En outre et sachant que nous avons aucun moyen, mais absolument aucun moyen financier et de prise en charge dans l'Accord CSE signé par FO/UNSA/CSE : No comment. Voir Accord**
- Après débat, même la DRH a raisonné FO, l'ensemble des CSE est favorable à notre position.
- **Résolution du CSE relative à l'affectation des sommes qui lui ont été transférées par les précédentes instances de Représentation du Personnel Casino Restauration.**
- **VOTANTS : 14 : = FAVORABLE / Adopté à l'unanimité**
- **CFDT : 4 VOIX**
- **UNSA : 1 VOIX**
- **CGC : 4 VOIX**
- **FO : 5 VOIX**
- Il est proposé qu'au prochain CSE du 25 Septembre 2018, de répartir et ventiler les FF.

#### **6 °) ELABORATION du Règlement Intérieur du CSE :**

- Le Président nous à remis un projet d'exemplaire du nouveau Règlement Intérieur du CSE. Après débats, il est proposé que chacun puisse l'étudier, apporter des propositions, des remarques, des observations, voir service juridique, au plus tard et pour le 27 août 2018. Pour nouvelle rédaction et présentation et adoption sur le CSE du 25/09/2018.

- L'ensemble des Membres sont d'accords sur la méthode, mais la CFDT a souligné et formalisé que l'on aurait pu avoir en amont, le document en PJ en même temps que la convocation du CSE.
- **La CFDT se rapprochera de notre Fédération et de son Service juridique sur les clauses et la rédaction de projet de RI.**

### **7°) Fixation du calendrier prévisionnel des Réunions du CSE pour 2018 et 1<sup>er</sup> semestre 2019**

- **Après tour de table et concertation avec le Président il est convenu et arrêté les dates suivantes :**
  - **25 septembre 2018**
  - **27 novembre 2018**
  - **29 janvier 2019**
  - **26 mars 2019**
  - **28 mai 2019**

### **RECLAMATIONS dans le cadre des Missions de Délégation des Délégués du Personnel dans le CSE :**

- Le DRH est intervenu et a rappelé les missions dévolues aux Membres Elus du CSE dans le cadre des réclamations individuelles et collectives propre au Code du Travail et à la réglementation.
- **La CFDT a formalisé ses réclamations en date du 13 juillet 2018 et transmis au Président conformément à l'Ordre Public. Nous sommes la seule Organisation Syndicale a apporter des Réclamations, même FO n'était pas au courant, il va falloir qu'ils repartent rapidement en formation mais avec une meilleure expertise.**
- **Nos réclamations sont jointes : en Annexe**

### **Réponses DRH :**

- 1)** Un support numérique de tous nos Accords est en cours d'élaboration qui sera transmis à chaque Membre du CSE et IRP.
  - **La CFDT a demandé en complément que ce soit aussi disponible sur les sites pour les directions et les salariés. A jour.**
  
- 2°)** L'accès intranet du Groupe CASINO sera bientôt effectif pour les ayants droits prochainement.
  - **La CFDT a rappelé, que ça faisait plusieurs années !!! que nous le demandions et que notre filiale été la seule à ne pas respecter l'Accord de Groupe du Dialogue Social signé par la CFDT.**
  
- 3°)** Le President de l'entreprise s'est entouré d'une nouvelle DRH de Pôle Mme Laurence STEFNIACK qui pilotera la RH de Casino Restauration, de Easydis et de Casino Services. Le DRH de Casino Restauration / R2C/ C2R est Mr **JEROM-WOHN STALLE VON PEIN**. Sur ST ONCE, Mr PORTE est toujours en maladie, la direction se fait avec les 2 DR SUD et NORD provisoirement le temps de se réorganiser.
  - **Serge Nardelli demande qui a la véritable délégation de Pouvoir du President sur la partie RH**

- Le DRH, nous a répondu que c'est à l'étude et en réflexion actuellement et nous serons avisés.

4°) ST ONCE est entrain de se structurer avec les nouvelles équipes, une présentation sera faite à la rentrée et au prochain CSE.

5°) Le Local est en cours d'installation, ainsi que les tableaux d'affichage sur les sites.

- La CFDT, demande d'avoir l'identification rapidement du local CSE et Syndical : Adresse et accès et que chaque Membre et IRP est la clé d'entrée en sa possession.

Fin du CSE

Restauration

Pour la CFDT Casino

Serge Nardelli